

Attestation autorisation parentale

Les mineurs de 11 ans ou plus doivent être munis de cette attestation dûment complétée et signée pour voyager seuls dans la navette du Clunisois.

Je, soussigné,(Prénom NOM)

Demeurant au(adresse complète)

Autorise mon fils / ma fille(Prénom NOM)

A voyager seul(e) dans la navette du Clunisois.

Je joins à ce courrier une photocopie de ma pièce d'identité.

Fait pour valoir ce que de droit.

Lieu

Date

Signature